

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 17 AVRIL 2014**

Délibération  
n° 2014.04.111

**Election du Président**

**LE DIX SEPT AVRIL DEUX MILLE QUATORZE à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 avril 2014**

**Secrétaire de séance** : Danielle BERNARD

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Didier LOUIS, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Janine GUINANDIE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

**Absent(s)** :

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.04.111**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : **Madame GUIRADO**

**ELECTION DU PRESIDENT**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5211-2 et L.2122-7,

Vu le procès verbal d'élection annexé à la présente délibération,

La séance a été ouverte sous la présidence de la doyenne d'âge, Madame Nicole GUIRADO.

Sur sa proposition, le conseil communautaire a choisi de désigner Mme Danielle BERNARD, secrétaire de séance et Mmes Elise VOUVET et Maud FOURRIER, scrutatrices.

Madame la présidente propose de procéder à l'élection du nouveau président sachant que celle-ci a lieu au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

M. François NEBOUT et M. Jean-François DAURE se portent candidats. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Après dépouillement, au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 61

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 61

- M. François NEBOUT a obtenu 28 voix.

- M. Jean-François DAURE a obtenu 33 voix.

M. Jean-François DAURE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu président et immédiatement installé.

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**18 avril 2014**

**Affiché le :**

**18 avril 2014**